

LA CHAPELLE DE ROUME

« Face à la montagne dont la séparent les vallons et le piémont des Baronnie, la chapelle de Roumé s'élève dans un site magnifique, au bord méridional du plateau de Cieutat.

Le fait que des documents du XIIe siècle mentionnent le quartier de Roumé ou d'Arroumé prouve l'existence en ce lieu d'un sanctuaire étable près de la voie antique longeant le piémont pyrénéen. En effet, les toponymes de Roumé ou d'Arroumé viennent de « Rome » et évoquent un pèlerinage dont Romme, capitale de la chrétienté, est le symbole par excellence. Ici Roumé rappelle donc le pèlerin, mais celui qui se dirige moins vers Rome que vers Saint-Jacques-de-Compostelle.

S'il est difficile d'affirmer que l'édifice actuellement inscrit (depuis 1956) sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques fut construit au XIIe siècle, on peut dire que, avant 1150, il y avait déjà là une étape de pèlerins à laquelle est liée l'origine de la chapelle dont l'édification remonte au plus tard au XIIIe siècle, peut-être à la fin du XIIe.

Si l'on fait abstraction de la fenêtre de la façade sud, de la fenêtre et de la porte d'entrée actuelle de la façade nord encadrée de pierre dans un style qui les situe au XVIIIe siècle, la chapelle, dans son état premier, était certainement fort peu éclairée par ces deux belles, mais minuscules ouvertures romanes du chevet, par deux autres semblables, l'une dans la façade nord, l'autre dans la façade sud, peut-être par de modestes ouvertures que les deux fenêtres citées auraient agrandies (mais ce n'est là qu'une conjecture toute gratuite), par la basse porte de la façade ouest quand elle était ouverte, par la porte nord, murée aujourd'hui, que coiffe une élégante accolade enserrant une croix grecque dans sa pointe que surmonte une autre croix grecque, plus grande et inscrite dans un cercle. Un très beau et très rustique clocher-mur prend au soleil couchant des couleurs profondes et chaudes au gré de ses pierres d'un sombre grenat où miroitent des veines claires et brillantes.

Les plans ci-après reproduits montreront l'étrange forme trapézoïdale de l'implantation de l'édifice aux dimensions d'ailleurs modestes :

longueur : 17m,80

largeur : 6m,15 (prise au clocher-mur).

La nef est voûtée en bois peint.

Un retable du XVIIIe siècle présente une statue en bois dorée (1m,50) de la Vierge à l'Enfant dans une niche entre deux hautes colonnes torsadées en bois doré ornées de pampres et de grappes. L'autel en bois qui complétait l'ensemble n'existe plus.

Outre les transformations de la chapelle signalées plus haut, on sait que l'édifice fut restauré en 1833 (maçonnerie et toiture), en 1853 (toiture), en 1862 (toiture, maçonnerie, deux marches pour l'autel), en 1908 (toiture, maçonnerie, installation de la cloche). On sait que les travaux de 1833 ont été exécutés par Dominique Fourcade (Dominique Darré a fourni les matériaux), ceux de 1853 par Jean Alias, ceux de 1862 par Etienne Fourcade et Jean Alias, ceux de 1908 par Jean et Julien Pecassou. En 1985-1986, des travaux importants de restauration ont été réalisés sous la direction de M. Mariano Marcos, Architecte des Bâtiments de France des H.-P., avec le concours du Ministère de la Culture, du Département, de la Commune de Cieutat.

+

+ +

Dans les minutes d'un notaire de Cieutat du XVIIe siècle, on trouve que Marie Gaillac, par testament en date du 13 juin 1620, lègue « trois sols pour le luminaire de Notre-Dame de Roumé » ; que Pey Gaillac le 17 août 1620, Vincent Despueilh le 2 juin 1631, Oger Fontaner le 9 mars 1637 lèguent également des sommes pour le luminaire de la chapelle. Agissent de même en 1635 Pierre Gaillac, notaire, et en 1653 Jacmé Dassieu dit Blazy, Jacqueline de Fortané et Bernard Pailhé. Des testaments révèlent au XVIIIe siècle les mêmes intentions de la part de leurs auteurs. Ces constatations tendraient à confirmer ce

que nous apprend l'étude de l'architecture de la chapelle, à savoir le peu de lumière naturelle qui devait pénétrer à l'intérieur de l'édifice.

Vendu comme bien national à la révolution, la chapelle fut acquise par l'ancien archiprêtre de Cieutat, Isaac Grasset, le 29 prairial an IV. Il la rétrocéda à la commune en 1805, ainsi que le presbytère, en échange d'une rente de trois cent francs.

+

+ +

On venait autrefois à la chapelle de Roumé en pèlerinage d'autres villages de Bigorre. Actuellement, de Cieutat, cinq pèlerinages se rendent chaque année à Roumé : le lundi de Pâques, le lundi de Pentecôte, à la fête de Saint Marc, le second jour des Rogations, le 8 septembre.